
Norme internationale



8567

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Cinématographie — Surface maximum réservée aux sous-titres, sur les copies d'exploitation de 35 mm et de 16 mm — Dimensions et emplacements

Cinematography — Maximum permissible area for subtitle on 35 mm and 16 mm motion-picture release prints — Dimensions and locations

iTeh STANDARD PREVIEW

Première édition — 1986-11-15 (standards.iteh.ai)

[ISO 8567:1986](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/51802c1a-ac47-400d-9b21-da7225aa522f/iso-8567-1986>

CDU 778.535.7

Réf. n° : ISO 8567-1986 (F)

Descripteurs : cinématographie, film cinématographique 35 mm, film cinématographique 16 mm, image photographique, titre, position, dimension.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8567 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 36 (standard.iTech.ai) **iTeh STANDARD PREVIEW**
Cinématographie.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Cinématographie — Surface maximum réservée aux sous-titres, sur les copies d'exploitation de 35 mm et de 16 mm — Dimensions et emplacements

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

1 Objet et domaine d'application

1.1 La présente Norme internationale spécifie l'emplacement et les dimensions des surfaces réservées aux sous-titres obtenus par des procédés photographiques, mécaniques, chimiques ou autres sur les copies d'exploitation de 35 mm et de 16 mm destinées aux échanges internationaux pour projection courante, telles qu'elles sont spécifiées dans l'ISO 2907 et l'ISO 359.

1.2 La présente Norme internationale ne remplace pas l'ISO 1223, qui spécifie les surfaces réservées sur les copies destinées aux émissions de télévision.

2 Références

ISO 359, *Cinématographie — Champ d'image projetable des copies d'exploitation sur film cinématographique 16 mm — Dimensions et emplacements.*

ISO 1223, *Cinématographie — Champs d'image pour films et diapositives destinés à la télévision — Emplacements et dimensions.*

ISO 2907, *Cinématographie — Surface maximale projetable pour une image sur film cinématographique 35 mm — Position et dimensions.*

3 Dimensions

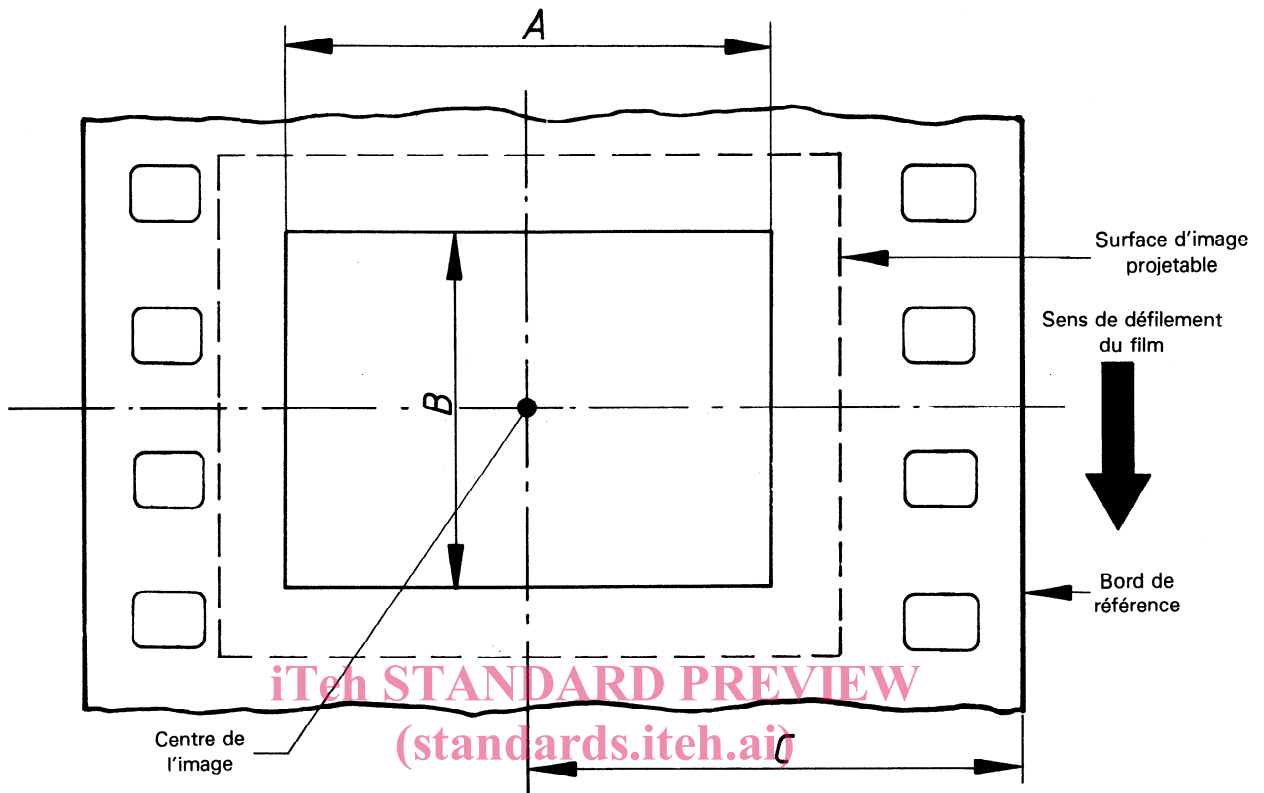
L'emplacement et les dimensions de la surface réservée aux sous-titres doivent être conformes aux indications des figures 1 et 2 et du tableau.

NOTES

1 En spécifiant cette surface, on n'a pas l'intention de gêner l'utilisation des sous-titres sur déroulant continu.

2 Le producteur est mis en garde que bien qu'un film ait pu être prévu pour un rapport longueur-largeur inférieur à 1,85 : 1, il est courant dans certains pays de projeter des films avec un rapport longueur-largeur allant jusqu'à 1,85 : 1.

Les dimensions *A* et *B* indiquées dans les figures 1 et 2 et le tableau sont centrées nominalement sur les axes de référence de l'image projetée.



ISO 8567:1986

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/51802c1a-ac47-400d-9b21-da7225ad5224/iso-8567-1986>
Figure 1 — Copie d'exploitation de 35 mm

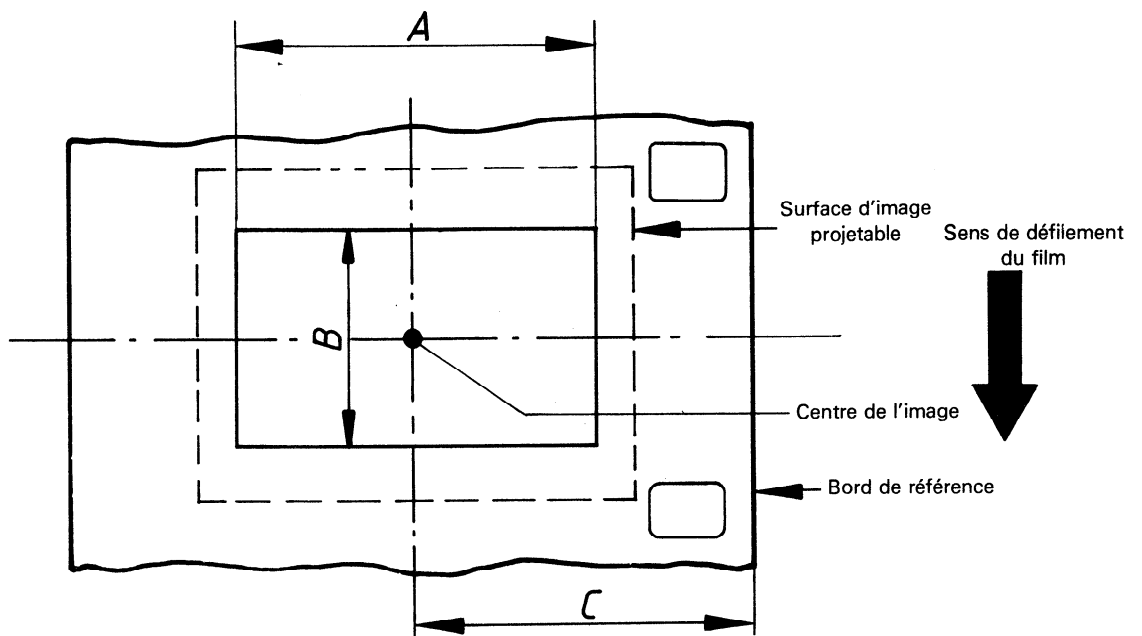


Figure 2 — Copie d'exploitation de 16 mm

Tableau

Type de copie d'exploitation	Rapport longueur-largeur du champ projeté	Dimensions					
		A max.		B max.		C	
		mm	in	mm	in	mm	in
35 mm non anamorphosé	de 1,37 : 1 à 1,66 : 1	18,1	0,71	12,0	0,48	18,75 ± 0,05	0,738 ± 0,002
	de 1,66 : 1 à 1,85 : 1	18,1	0,71	10,0	0,40	18,75 ± 0,05	0,738 ± 0,002
35 mm anamorphosé	2,35 : 1	18,1	0,71	14,6	0,58	18,75 ± 0,05	0,738 ± 0,002
16 mm non anamorphosé	1,33 : 1	8,4	0,33	5,6	0,22	7,98 ± 0,05	0,314 ± 0,002

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

4 Bibliographie

ISO 358, *Cinématographie — Rapport maximal des côtés de la fenêtre du projecteur pour projection sans anamorphose, des films cinématographiques de 35 mm — Spécifications.*

[ISO 8567:1986](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/51802c1a-ac47-400d-9b21-da7225aa522f/iso-8567-1986>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8567:1986

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/51802c1a-ac47-400d-9b21-da7225aa522f/iso-8567-1986>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8567:1986

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/51802c1a-ac47-400d-9b21-da7225aa522f/iso-8567-1986>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8567:1986

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/51802c1a-ac47-400d-9b21-da7225aa522f/iso-8567-1986>